

Nous ne vivons pas en régime de planification économique, cependant les petites entreprises ont besoin d'une certaine stabilité économique. Et sans stabilité économique, les faillites se multiplient comme on le voit. Tant que nous n'aurons pas une certaine stabilité économique, une certaine planification, nous aurons un des taux de faillites les plus élevés du monde. Le bill à l'étude n'y changera rien, il ne fait rien à ce sujet.

Ce n'est pas lui qui va empêcher, par exemple, les sociétés pétrolières d'éliminer les petites entreprises. Ce sont elles qui ont éliminé les petits garages, provoquant souvent une augmentation des prix et une diminution du service. Où peut-on trouver aujourd'hui à faire réparer sa voiture? Autrefois, il y avait de nombreux garages et stations-service qui faisaient les réparations, mais il n'en reste plus.

Au début du siècle, il y avait plus de 200 constructeurs automobiles, aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une demi-douzaine. Nous savons ce qui est arrivé à la construction automobile quand les grands ont pris les choses en main.

Nous ne voterons pas contre le bill, mais nous tenons à dire tout ce qu'il a d'insuffisant. Il ne tient pas compte des problèmes du petit homme d'affaires, il ne règle pas ses problèmes, il ne remplit pas les promesses d'aide et d'appui aux petites entreprises faites par le gouvernement. Ce bill n'aide pas vraiment parce qu'il ne s'attaque pas aux problèmes véritables de l'homme d'affaires.

M. Peter Lang (Kitchener): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir parler du bill C-20, tendant à modifier la loi sur la Banque fédérale de développement, à cause de l'importance qu'il revêt pour la petite entreprise qui est l'élément vital et le pivot économique de notre pays. Il est important de replacer cette loi dans son contexte. Les programmes de notre gouvernement destinés à la petite entreprise sont en réalité partie intégrante de la stratégie industrielle que nous avons énoncées au cours de la dernière campagne électorale. Certes, le but premier de ce programme était d'encourager les petites entreprises appartenant à des Canadiens.

Comme le signalait dernièrement le Conseil économique, même si le pourcentage des ventes et des bénéfices des sociétés étrangères s'est accru durant les années 1970, la proportion de tous les actifs et capitaux canadiens détenus par des sociétés étrangères a diminué. Le gouvernement libéral s'est fixé pour objectif de favoriser la seconde tendance et d'inverser la première.

Les sociétés canadiennes, peu importe leur importance, devront être stimulées pour parvenir à cette fin. En général, cependant, les grandes sociétés sont beaucoup mieux en mesure d'accaparer une plus grande part du marché que les petites entreprises. Nous devons nous attacher tout particulièrement à maintenir et à améliorer la situation des petites entreprises canadiennes dans notre économie.

Il est important de reconnaître qu'environ deux tiers de tous les nouveaux emplois créés au Canada depuis cinq ans l'ont été par de petites entreprises. Environ 97 p. 100 d'entre elles appartiennent à des Canadiens, elles sont exploitées dans un climat de forte concurrence et sont établies dans des collectivités précises. Ce caractère particulier fait qu'elles ont tendance à être plus innovatrices et plus souples que les grandes sociétés. Il y a lieu de noter également qu'une forte proportion des inventions et des innovations sont le fruit du travail de ces entrepreneurs individuels et des petites entreprises. On dénote

Banque fédérale de développement—Loi

aussi une tendance marquée qui augure bien pour l'avenir: les jeunes s'intéressent de plus en plus à la petite entreprise. La Banque fédérale de développement, qui suscite la croissance des petites entreprises, réalise un certain nombre d'objectifs importants: elle permet de créer des emplois, de diversifier la croissance dans les régions, de diminuer la concentration économique, de stimuler les innovations, de créer des collectivités où il fait mieux vivre, de rendre le travail plus intéressant et, bien sûr, d'accroître le contrôle qu'exerce le Canada sur son économie.

Comme les députés le savent, on a créé la Banque fédérale de développement en 1974 pour faciliter la croissance des petites entreprises en leur fournissant de l'aide financière et des services de gestion, ce qui comprend la consultation, la formation et l'information. Cette banque a remplacé l'ancienne Banque d'expansion industrielle qui datait des années 40. La Banque a pour objectif d'assurer une aide financière dans les cas où celle-ci ne peut être obtenue d'autres sources à des conditions raisonnables. Le service de consultation qu'elle offre complète ceux que fournit déjà le secteur privé. La Banque a donc un rôle complémentaire par rapport aux institutions financières du secteur privé et aux organismes de l'État, et elle doit travailler de concert avec les unes et les autres pour encourager et diversifier les entreprises commerciales au Canada.

Pour comprendre de quelle façon la Banque répond aux besoins des petites entreprises, il faut d'abord considérer le montant des prêts qu'elle consent. Alors qu'environ 90 p. 100 des prêts n'excèdent pas \$100,000, presque la moitié n'atteignent pas \$25,000. La moyenne du montant des prêts serait d'environ \$53,000.

Comme la Banque joue le rôle de prêteur supplémentaire, elle prend des risques bien plus grands que les prêteurs du secteur privé. En fait, grâce à l'expérience qu'elle possède maintenant après une brève période de cinq ans d'exploitation, et en collaboration avec d'autres institutions de prêt spécialisées dans les prêts à terme, la Banque se lance dans des opérations beaucoup plus risquées. Elle a joué un rôle très important à cet égard, parce qu'un grand nombre d'entreprises déjà établies ou nouvellement formées ne peuvent satisfaire aux conditions sévères qu'imposent les prêteurs ordinaires. Même s'il existe une possibilité d'expansion, la faisabilité et les garanties qu'elles peuvent offrir risquent souvent de ne pas répondre aux exigences de ces prêteurs.

En un laps de temps relativement court, les activités de la Banque se sont diversifiées et, de façon générale, elle a appris à prendre plus de risques pour répondre aux besoins des petites entreprises. C'est pourquoi les sociétés de prêt du secteur privé ont tendance à s'intéresser davantage aux prêts importants et d'un bon rapport consentis à des entreprises situées dans des régions urbaines. C'est pourquoi la Banque fédérale de développement reçoit plus de demandes de financement supplémentaire dans les petits centres et les régions rurales. Pour cette raison, la Banque a décentralisé ses services au point que 60 p. 100 de ses 100 succursales se trouvent hors des grandes villes. De plus, 98 p. 100 des prêts sont approuvés au niveau de la succursale ou du bureau régional, ce qui réduit le temps nécessaire à l'examen de chaque demande.